



M2E

PASSAGE À 3 UO



LA DIRECTION PERD LA BOUSSOLE



**En quête de productivité,
la direction de M2E décide de passer de 4 à 3 Unités Opérationnelles.
Seul but : 12 postes d'encadrement sont détruits au passage.**

LES GIROUETTES

Les activités transversales informatiques industrielles (PSE, S2I et bureautique) et Génie climatique, passent pour la première de l'UO/Ouest à l'UO/Sud et, pour la deuxième de l'UO/Nord à l'UO/Est.

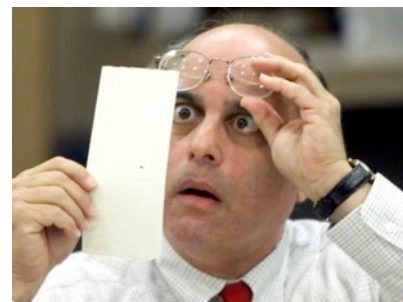
La mise en place des 4 UO avait contraint les agents de M2E à déménager de centre. Pour exemple, les agents BGC du centre de Stalingrad (UO/Nord) avaient dû, malgré leur

refus, déménager dans le centre de Dulong (UO/Ouest), situé à 10 mn d'intervalle sous prétexte qu'ils devaient être en attachement dans leur UO Géographique. Demain, ils seront dans leur Unité Opérationnelle Nord/Ouest.

CHERCHEZ L'ERREUR !!!

La direction de M2E perd le Nord et veut engager la représentation du Personnel dans les mystères de l'Ouest.

Dans son Projet d'accord sur la représentativité, la direction propose de maintenir les DP élus et propose aux organisations syndicales qui n'en ont pas la possibilité de désigner un représentant syndical?! Drôle de conception de la démocratie.



Pour la CGT

**Seul compte le résultat des Urnes,
la représentativité du personnel passe par
les élections professionnelles.**

SEULS les salariés choisissent leurs représentants.

La CGT au plus près des Agents.



Déclaration de la CGT-RATP en pluri-syndicale du 11 janvier 2010 portant sur la représentation du personnel de la nouvelle unité Nord-Ouest du Département M2E

La Direction de M2E a décidé de mettre en œuvre au 1^{er} janvier 2010 son projet de restructuration du Département M2E autour de 3 Unités opérationnelles, projet présenté dans une pluri-syndicale en date du 15 janvier 2009.

Pour sa part, La CGT-RATP avait, à l'époque, exprimé son désaccord sur ce dossier d'opportunité de productivité. D'ailleurs, cette analyse a été reprise par les représentants du personnel en CDEP et en CHSCT qui ont émis des avis défavorables à l'unanimité dans chacune de ces instances.

La pluri-syndicale d'aujourd'hui porte sur la représentativité du personnel.

La Direction de M2E avait espéré recoller aux élections professionnelles initialement prévu en décembre 2009, cependant suite à l'invalidation par décision de justice du protocole électoral 2006-2009, la Direction Générale décide de porter la durée des mandats à 4 ans.

Cette décision lourde de conséquences, place les partenaires sociaux devant l'obligation de recherche d'un accord pour assurer la transmission et la résolution des réclamations individuelles et collectives des salariés dans chaque nouvelle structure.

La CGT-RATP n'est pas responsable de la date de la mise en œuvre de ce dossier

La CGT-RATP n'a pas demandé le rallongement de la durée des mandats à 4 ans.

La CGT-RATP ne cautionnera pas le rallongement de la durée des mandats DP.

La CGT-RATP demande l'organisation d'élections professionnelles sur l'ensemble des secteurs concernés par ce dossier.

Pour la CGT, seuls les salariés choisissent leur représentant à travers les urnes et nulle Organisation Syndicale ne peut s'auto-proclamer être leur représentante sans la tenue d'élections.

C'est sur cette base que la CGT-RATP prendra toutes ses responsabilités à l'issue de cette négociation.